

Assurer la sécurité de tous

La voie est réservée aux bus

Pour votre sécurité, piétons, vélos, trottinettes et deux-roues y sont interdits



- ➔ Empruntez **la voie verte** pour vous déplacer à pied ou à vélo
- ➔ Empruntez **les passages cloutés** afin de passer d'un côté à l'autre de la voie dédiée
- ➔ **Soyez vigilants** avant de traverser
- ➔ Veillez à **ne pas stationner ni circuler** sur la voie dédiée aux bus

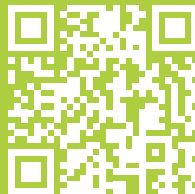
LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chauffeurs de bus empruntant la voie dédiée sont formés à la conduite sur site propre en zone urbaine et notamment aux abords des établissements scolaires pour assurer une sécurité maximale.



En cas de questions ou demandes particulières, rendez-vous :

- sur le site internet du projet : www.tzen2.fr
- sur Facebook : facebook.com/BusTzen2/
- par mail : www.tzen2.com/contactez-nous



NOUVELLE LIGNE

Lieusaint > Melun

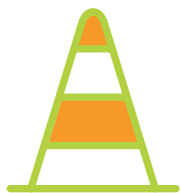
Le Tzen 2 aux abords des établissements scolaires à Savigny-le-Temple

Plaquette d'information à destination des élèves et parents d'élèves



Collège Louis Armand, Savigny-le-Temple

Le Tzen 2 dans votre secteur



Les travaux d'aménagement de la voie dédiée au Tzen 2 entre l'allée de la Perspective et la place du 19 mars 1962 à Savigny-le-Temple sont terminés.



- Voie dédiée aux bus autorisés
- Zone de travaux
- Arrêt de bus
- Station en cours de réalisation



*Le nom des stations est provisoire

Ces travaux ont permis la création d'une voie dédiée aux bus, d'une voie verte, de stations modernes et équipées (Miroir d'eau, Le Parc, Les lycées) ainsi que d'espaces de convivialité et d'aménagements paysagers. Les aménagements réalisés par le Département de Seine-et-Marne permettent une meilleure desserte des quartiers, des établissements scolaires.

CIRCULATION DE BUS SUR LA VOIE DÉDIÉE

Depuis le 24 juillet, la voie dédiée aux bus entre l'allée de la Perspective et la place du 19 mars 1962 est mise en service, permettant aux lignes 31, 32 et 33 de gagner en ponctualité :

- Circulation de la ligne 31 entre Carré Sénart et la gare RER de Savigny-Nandy sur cette nouvelle voie.
- Utilisation partielle de la nouvelle voie par les lignes 32 et 33.

Plus d'informations sur les itinéraires et horaires :

www.transdev-idf.com

DES BUS PLUS RAPIDES

Grâce aux **avantages** d'une circulation sur voie dédiée, la desserte des établissements scolaires, des équipements locaux et les échanges entre quartiers sont facilités et les temps de parcours optimisés :

- ➔ 8 mn entre l'Avenue du 8 mai 1945 et la gare de Savigny-Le-Temple - Nandy
- ➔ 9 mn pour rejoindre le Carré Sénart depuis Savigny-le-Temple avec la ligne 31